

<http://clg-michelet-tours.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article179>

L'enseignement général au collège

- Espace pédagogique - L'enseignement général, les options et dispositifs spécifiques -

Publication date: mercredi 8 juin 2016

Copyright © Collège Jules Michelet - TOURS - Tous droits réservés

Les élèves du collège reçoivent un enseignement général défini par les textes officiels (Nouveau collège à la rentrée 2016).

Suivant le niveau de classe, ils ont la possibilité de choisir une option (latin ou grec).

Dans la continuité de l'école élémentaire, la scolarité au collège est organisée par cycle qui sont au nombre de 2 et répartis de la façon suivante :

Cycle 3 : classe de 6ème (continuité depuis le CM1)

Cycle 4 : classe de 5ème, 4ème et 3ème

Chaque classe a un professeur référent : le professeur principal. Ce professeur est un interlocuteur privilégié tout au long de l'année. Il a pour mission de guider et d'accompagner les élèves dans leur scolarité. Le professeur principal assure les heures de "Vie de classe".

En classe de **sixième**, les horaires obligatoires sont répartis de la façon suivante :

- [-] Français : 4h30
- [-] Mathématiques : 4h30
- [-] Langue vivante étrangère : 4 h
- [-] Histoire/géographie/éducation civique : 3 h
- [-] Sciences : 4h
- [-] Arts plastiques : 1h
- [-] Education musicale : 1 h
- [-] Education physique et sportive : 4 h.

Les élèves doivent bénéficier également de 10 heures annuelles de vie de classe et d'accompagnement personnalisé.

En classe de **cinquième**, les enseignements se répartissent de la façon suivante :

- [-] Français : 4h30
- [-] Mathématiques : 4h30
- [-] Première langue vivante étrangère : 3h
- [-] Deuxième langue vivante étrangère : 2h30
- [-] Histoire/géographie/éducation civique : 3h
- [-] Sciences de la vie et de la Terre : 1h30
- [-] Physique-chimie : 1h30
- [-] Technologie : 1h30
- [-] Arts plastiques : 1h
- [-] Education musicale : 1h
- [-] Education physique et sportive : 3 h.

L'enseignement général au collège

Les élèves doivent bénéficier également de 10 heures annuelles de vie de classe, d'accompagnement personnalisé ainsi que des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) .

En classe de **quatrième**, les enseignements se répartissent de la façon suivante :

- Français : 4h30
- Mathématiques : 3h30
- Première langue vivante étrangère : 3h
- Deuxième langue vivante étrangère : 2h30
- Histoire/géographie/éducation civique : 3h
- Sciences de la vie et de la Terre : 1h30
- Physique-chimie : 1h30
- Technologie : 1h30
- Arts plastiques : 1h
- Education musicale : 1h
- Education physique et sportive : 3 h.

Les élèves doivent bénéficier également de 10 heures annuelles de vie de classe, d'accompagnement personnalisé ainsi que des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) .

Enfin, **en troisième**, dernière année de scolarité au collège, les horaires sont répartis ainsi :

- [-] Français : 4h
- [-] Mathématiques : 3h30
- [-] Première langue vivante étrangère : 3h
- [-] Deuxième langue vivante étrangère : 2h30
- [-] Histoire/géographie/éducation civique : 3h30
- [-] Sciences de la vie et de la Terre : 1 h 30
- [-] Physique-chimie : 1h30
- [-] Technologie : 1h30
- [-] Arts plastiques : 1h
- [-] Education musicale : 1h
- [-] Education physique et sportive : 3h.

Les élèves doivent bénéficier également de 10 heures annuelles de vie de classe, d'accompagnement personnalisé ainsi que des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) .

[http://clg-michelet-tours.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-michelet-tours/IMG/distant/jpg/IMG_4155JPG-e432.jpg]

[http://clg-michelet-tours.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-michelet-tours/IMG/distant/jpg/IMG_4176JPG-4fb3.jpg]

[http://clg-michelet-tours.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-michelet-tours/IMG/distant/jpg/IMG_4244jpg-f000.jpg]